

## **Règlement particulier**

### **16<sup>e</sup> Tournoi National de Nozay – 11/12 Juin 2022**

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD)

#### **Article 1 : généralités**

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro et sous le nom « **16<sup>ème</sup> Tournoi National de Nozay** ». Il se déroule les **11 et 12 Juin 2022** à la **Halle de Sports de Nozay**, Route de Villejust, 91620 NOZAY sur **7 terrains** et au **COSEC de Nozay**, Route de Versailles 91620 NOZAY sur **5 terrains**.
- 1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Catherine LAGACHE** et le Juge-Arbitre Adjoint **Joël BANSSE**. Leurs décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

#### **Article 2 : séries et tableaux**

- 2.1 Le **Tournoi de Nozay** est un tournoi national qui s'adresse à tous les joueurs des catégories : « Minimes », « Cadets », « Juniors », « Seniors » et « Vétérans »
- 2.2 Le tournoi est ouvert au classement **N2 à NC**.
- 2.3 Les tableaux proposés dans le tournoi sont **SH, SD, DH, DD et DX**, qui seront découpés en **5 séries S1, S2, S3, S4 et S5** modifiables selon le nombre de participants et l'ordre d'arrivée des inscriptions. Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poule suivie d'une phase en élimination directe, sauf pour les poules uniques (3, 4 ou 5 joueurs) s'il y en a.
- 2.4 Le comité d'organisation se réserve le droit de changer le mode d'élimination dans un ou plusieurs tableaux d'une ou plusieurs séries en fonction du nombre d'inscriptions. Les tableaux en poule seront priorités.
- 2.5 Le tournoi est ouvert à **2 tableaux maximum par joueur**.

#### **Article 3 : inscriptions**

- 3.1 La date limite d'**inscription** est fixée au J-30, **12/05/2022**. Les classements seront arrêtés à cette date pour la confection et validation des tableaux. Une confirmation d'inscription et une liste d'attente seront communiquées dès le lendemain.
- 3.2 La date du **tirage au sort** est fixée au J-15, le **27/05/2022**. Le **CPPH sera pris en compte à cette date** pour le calcul des points et la détermination des têtes de série. Les convocations seront envoyées dès le lendemain.
- 3.3 L'inscription et le paiement (par carte bleue) se feront **OBLIGATOIREMENT** sur badnet.org ou l'application ebad (le paiement est facultatif lors de l'inscription, il sera réclamé juste après le tirage sort et avant le tournoi).
- 3.4 Les frais d'inscription s'élèvent à **17€ pour 1 tableau, 22€ pour 2 tableaux**.
- 3.5 Ces droits d'engagement seront considérés définitivement acquis par le comité d'organisation, la veille de la composition des tableaux, à l'exception des forfaits dûment justifiés conformément à l'article 4 suivant. En cas d'annulation de la compétition avant le tirage au sort, les droits engagés seront entièrement remboursés.
- 3.6 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant d'une inscription mal complétée sont supportées par le joueur ou son club.

## **Article 4 : forfaits**

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au **16ème Tournoi de Nozay** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit à l'organisateur dans les plus brefs délais.
  - Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
  - Si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur** pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.
- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.
- 4.4 Après le tirage au sort, les remboursements se feront uniquement aux forfaits justifiés. En cas de forfait, le justificatif doit être envoyé à la ligue, avec la feuille de renseignement en lettre suivie.

## **Article 5 : déroulement**

- 5.1 Les convocations sont envoyées par courriel après le tirage au sort et seront disponibles sur badnet et ebad.
- 5.2 En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.3 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition.
- 5.4 En cas de retard, il doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son 1er match.
- 5.5 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.6 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 5.7 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le **Babolat 2**.
- 5.8 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.
- 5.9 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.10 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **3 minutes entre l'appel et le début de leur match**, test des volants compris.
- 5.11 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute, au service comme en jeu.
- 5.12 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et le C.O.
- 5.13 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.14 Les joueuses et les joueurs qui s'inscrivent au **16ème Tournoi National de Nozay** acceptent d'être photographiés tout au long du tournoi. L'utilisation est libre de droit pour le club de Nozay.
- 5.15 La participation au **16ème Tournoi de Nozay** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur badnet et Ebad.
- 5.16 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).